COMITE DIRECTEUR
Samedi 26 Juin 2021 – 11H00 Villeneuve-la-Comptal

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Michèle ANDRE, Alain AZPIROZ, Evelyne BARTHES, Annette BERBOUS, Jocelyn BROUSSE, Francis CAZENEUVE, Pierre CROS, Julie CUMINETTI, Frédéric DEDIEU, Daniel FABRE, Pierre JEAN MARIE, André LEYMAT, Matthieu MONCHAUX, Jean Marc MOREAU, Jean Yves MOURET, Alain PALAUSSE, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Bernard PUJOL, Alain REY, Michel RUAMPS, Max SANTA, Claude SOUTADE, Gérard TUGAS, Thierry VIGNOBOUL, Jacques ZOCCHETTO

Excusé-e-s : René BES, Annie BOURDALLE, Benoît CASTANEDO, Didier CEYSSON Daniel COLLET, Jean-Louis DAVID, Aude D'ORSI, Gérard FOURQUET, Isabelle GELY Christophe GIL, Françoise JAMMES, Jean Claude LEGENDRE, Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ, Laurent MARTINIE, Laetitia PACHOUD, Dorothée PEREZ, Stéphane PINASSEAU, Ghislaine ROSSIGNOL Rolland SORMANI, Jean Claude TARDIEU, Bernard VAUR, Michel VIGIER, Bernard VIVIES,

Invités : Pierre CIBOT, Jean Pierre CROUZERY, Jean Louis CUNG, Éric DORIA, Christian GALONNIER, André LAUR, Jean Louis LLANTA, Gérard MIGUEL, Jean-Christophe NIMBO, Eric PLANES, Bernard ROLLAND, Laurent SOLA

Invité-e-s excusé-e-s : Jean-Michel ARAZO, Alain ARMANDIE Romain BLATTES, Jean Louis BOULADOU, Patrick BUISSON, Virginie DEPRINCE DELAHAYE, Quentin ESTRADE Stéphane GARCIA, Michel JACOMET, Philippe LAURENT Sébastien LAPASSET, Alexandre MARTINEZ, Joseph MASO, Thierry MATHIEU, Christian MAUGARD, Marie-Pierre PAGES, Caroline SUNE, Franck VALERIO

1- Communication du Président

Alain DOUCET ouvre le Comité Directeur en disant son plaisir de pouvoir se réunir pour la première fois en présentiel depuis l'élection du Comité Directeur.

Le Comité Directeur observe une minute de silence en mémoire de Françoise GRAU décédée dernièrement.

Le Président DOUCET félicite les clubs occitans champions de France et signale la présence d'occitans dans presque toutes les finales.

Alain DOUCET remercie Alain PALAUSSE, Hervé ANTOINE, Patrick MAUGARD respectivement maires de Villeneuve-la-Comptal et de Castelnaudary pour l'organisation des finales occitanes de Rugby à 5 de ce jour, ainsi que Stéphane PINASSEAU qui a offert les « Bandanas ».

Le Président parle du « Printemps du Rugby Occitan » et remercie tous les Comités Départementaux pour leur investissement.

Le Président Alain DOUCET et au nom de tout le Comité Directeur remercie Christian GALONNIER pour son investissement et le travail effectué à la Ligue et accueille son successeur Eric PLANES.

Le Président DOUCET donne la parole à Alain PALAUSSE sur l'organisation des finales de rugby à 5 se déroulant ce jour. Il tient à associer à l'aboutissement de ce projet les référents départementaux, Stéphane BERGEROU Président du RO Castelnauudary, aux 13 départements, au corps arbitral.

2- Validation des PV

Le PV du comité directeur du 04/05/2021 est validé à l'unanimité.

3- Assemblée Générale Ordinaire de VALRAS (11/09/21)

Pierre CIBOT fait un point sur l'AG ordinaire de la LOR qui se déroulera le 11/09 sur le site du Palais de la Mer mis gracieusement à notre disposition par la Mairie de VALRAS.
Le Comité Directeur se réunira la veille.
Pierre CIBOT soumet à l'approbation du Président et du Comité Directeur la liste des membres composant la Commission de vérification des pouvoirs (PJ n°1).
La liste présentée est validée à l'unanimité.
Pierre CIBOT précise qu'une visio sera programmée prochainement

4- Ressources Humaines

Pierre CIBOT fait un point sur le dossier APLD et les documents transmis au Ministère du Travail. La demande de continuité de l'APLD pour le second semestre a été parallèlement déposée et validée par l'unité départementale de la DIRECCTE qui couvrira la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.
Le Directeur Général présente le plan de continuation de l'activité des collaborateurs essentiellement administratifs pour les mois de Juillet et Août.
Les CTC quant à eux sont positionnés par rapport aux décisions prises par la FFR et sont depuis le 1er juin en activité à 100% en présentiel.
Ce plan sera présenté au prochain CSE.
Max SANTA parle du recrutement des CTC pour les terroirs 12 et 24. Deux candidats ont été retenus et validés, Pascal VIEULES (terroir 24) et Jérôme BRUNEMER (terroir 12).
Le Président DOUCET demande à Eric PLANES de prendre officiellement contact avec ces 2 nouveaux CTC afin de les présenter aux Présidents des Comités Départementaux MM. Didier CEYSSON et Frédéric DEDIEU.

5- Validation des Commissions Régaliennes

Discipline :

En l'absence de Jean-Claude LEGENDRE, excusé, Jean-Pierre CROUZERY présente la composition des commissions de discipline de :

- Président : Jean Pierre CROUZERY – Vice-Présidents Alain MACCHION et Alain PRADINES.
- Narbonne séances présidées par Alain MACCHION et le mercredi par Manuel GARCIA
- Tarbes séances présidées par Alain PRADINES pour les U19 et par Jean Pierre CROUZERY pour les U16.

4 nouveaux membres rejoindront ces commissions : seniors : MM. PEYRE et VIVES AUTET, jeunes MM. BARRANQUE et MIREPOIX

Ces commissions sont validées par le Comité Directeur. (PJ n°2)

Litiges et Appel :

En l'absence de Jean Claude LEGENDRE, Jean Yves MOURET décline les compositions des commissions des Litiges et d'Appel.

- Président de la Commission des Litiges : Alain ARMANDIE – Vice-Présidents : André MAURY et Jacques LEGRAIN - Secrétaire Claude PAUL.
- Président de la Commission d'Appel : Yves SALVAIRE – Vice-Président : Laurent SABOUNJI.

Ces commissions sont validées par le Comité Directeur. (PJ n°3 et n°4)

6- Finances et Budget

Pierre CROS, présente les projections sur la clôture au 30 juin 2021 de l'exercice 2020/2021.
Le résultat d'exploitation devrait être à l'équilibre.
Pierre CROS dit que les fonds propres de la Ligue doivent être à la hauteur de nos 400 clubs.
Le Règlement Financier de la LOR devra être revu pour monter le budget à l'équilibre sur 2021/2022.
Pierre CROS remercie Pierre CIBOT et son équipe pour le travail autour des procédures réglementaires liées à la crise sanitaire.
La mutation entre « Sage » et « EBP » est terminée.
Une Gestion Électronique Documentaire (GED) est en cours de discussion.
Elle sera mise en place en septembre.
Alain AZPIROZ parle du budget de la prochaine saison qui est en cours de construction.
Il rappelle les difficultés pour que ce budget puisse être à l'équilibre.
Sur la partie produits, il faut souligner l'arrivée de 3 nouveaux partenaires (Mutuelle Aésio, Debard Automobiles, Sud de France). Il remercie Francis CAZENEUVE, Sébastien GINER et Christophe BASTIE pour le déploiement.
D'autres pistes devront être explorées pour trouver un axe médian afin de stabiliser les produits : cartons disciplinaires, cotisations licences, formation sportive, mécénat.
Un travail sur la valorisation de la certification « Qualiopi » de l'IRF est également en cours.
Alain AZPIROZ, sur le règlement financier, précise qu'il reste à voir les points sur les RF, arbitres et dit qu'il s'appuiera sur le règlement financier de la FFR.
Il fait un point sur les rencontres avec les Présidents de Comités Départementaux concernant les frais de fonctionnement dans les MOTs et à la LOR.
La vente de la MOT de TARBES se finalise.
Des pistes sont en cours pour le relogement de la MOT de Tarbes et du CD 65.
En cours, le plan pluriannuel budgétaire : masse salariale partie administrative (départs en retraite/ remplacements/prestations extérieures.)

Le Président DOUCET intervient en rappelant la baisse significative des subventions fédérales pour cause de crise COVID, des frais de fonctionnement liés à la mise en place des CTC. Il demande à continuer à rechercher des sources de financement par des projets et demande à chacun une prise de conscience.

7- Epreuves

Séniors :

Rolland SORMANI excusé, c'est Christian ABEILHE qui fait un point sur la compétition seniors 2021-2022. Les réponses au questionnaire envoyé le 4 juin doivent être de retour au plus tard le 05/07. A la date du 25/06. 94 clubs sur les 214 consultés ont répondu : Honneur 19 /35 – PH 13/34 – 1ère série 27/45, 2ème série 15/39, un déficit sur la 3ème et 4ème série avec 20 réponses /61.
La commission des épreuves se réunira le 08/07 et les poules seront connues aux alentours du 12/07. La majorité de clubs ayant répondu souhaite débuter la saison plus tard.

Le début du championnat est fixé au 18 septembre.
Si le calendrier le permet, il y aura possibilité de le retarder au 25 septembre.
Un point est fait sur la vie des clubs :

- Les créations de clubs en cours : Ovalie Rabastens de Bigorre, Cornebarrieu, Naucelle, Bonnac, Villeneuve la Comptal
- Les fusions/rassemblements en attente de validation et/ou de renseignements fermes : Montesquieu Volvestre-Arize, St Gaudens-Boulogne sur Gesse, Roques-Roquettes, Pezens-Conques Villemoustaussou, Portel-La Palme-Peyriac Bages, Verdun-Grisolles.

La réforme de la refonte de la pyramide des compétitions sera votée par le Comité Directeur de la FFR le vendredi 2 juillet.

Claude SOUTADE fait un retour sur les premières réunions de la commission des collèges des clubs fédéraux concernant la présentation de la réforme des compétitions fédérales auxquelles a participé Patrick BUISSON.
Les points suivants ont été soulevés par les clubs :

- Détections précoces et recrutement de masse
- Relations clubs amateurs/pros
- Crainte des baisses d'effectifs sur la catégorie cadets et juniors
- Problème des réserves : à ce sujet, Patrick BUISSON a précisé qu'en Fédérale l'équipe réserves suivra automatiquement l'équipe première
- Poules géographiques
- Déplacements lointains des arbitres (frais)
- Constitution des poules en Fédérale 1

Claude SOUTADE fait part également des dispositions financières.
Il précise qu'il n'y aura pas de gratuité des licences, ni de timbres.
Seule une baisse de 15% de la cotisation de la part fédérale sur l'assurance-licence sera octroyée.

Alain DOUCET parle de l'application de la Règle du Jeu n°3 en matière de remplacements pour laquelle la FFR a été une nouvelle fois interrogée.

Il souhaite que soit revu le dossier sur la labellisation des écoles de rugby, des rassemblements des clubs possédant une école de rugby reconnue

Il parle de la situation du rugby dans le Vallespir autour du club de Céret.

Jeunes :

Christian ABEILHE fait le bilan d'avancement des consultations en cours.
Le schéma de la compétition sera identique à celui de la saison passée.
Il sera laissé le choix aux clubs de jouer en L1 ou L2 lors de leur inscription et de jumeler leurs équipes juniors.
Les inscriptions devront se faire au plus tard le 01/09.
Les compétitions devraient débuter le 25-26/09.
Les comités départementaux sont favorables pour remettre en place les sélections U16 et U19 et ont également acté d'une date unique pour le déroulement de la finale des Terroirs.

Christian ABEILHE demande au Comité Directeur de valider les règles spécifiques à la LOR, en place en 2020-2021 :

· Compétition U19 : pour les compétitions régionales U19, le nombre de joueurs nés en 2003 figurant sur la feuille de match sera limité à 8 en compétition à XV et 5 en compétition à X.

· Qualification limitative : pour être autorisé à participer à une rencontre des phases qualificatives et finales des compétitions régionales masculines U16 et U19 organisées par la L.O.R., un joueur ne doit pas avoir participé à plus de 11 matchs en poule de 12, plus de 9 en poule de 10, plus de 7 en poule de 8, etc. au sein d'une équipe de niveau supérieur.
Pour l'application de cette limitation, la participation à une rencontre est définie comme l'entrée effective sur le terrain du joueur concerné, que ce soit en qualité de titulaire, de remplaçant temporaire ou de remplaçant définitif (hiérarchie sportive des compétitions : article 315 des Règlements Généraux de la FFR.)

· Rassemblements d'Associations – Lorsqu'une association participant à un rassemblement a engagé par ailleurs des équipes évoluant dans les compétitions Reichel-Espoirs, Elite Crabos, Elite Alamercery et Elite Gaudermen, ce rassemblement ne pourra inscrire sur une feuille de match de toutes les rencontres organisées par la Ligue OCCITANIE, dans les catégories d'âge U16 et U19 :
a) Compétitions à XV : plus de 5 joueurs de ladite association (licenciés ou joueurs autorisés à pratiquer dans l'association en structure d'accueil).
b) Compétitions à X : aucun joueur de ladite association (licenciés ou joueurs autorisés à pratiquer dans l'association en structure d'accueil).

Le Comité Directeur valide ces propositions à l'unanimité.

Alain REY remercie la démarche de concertation de Christian ABEILHE et de Rolland SORMANI pour la mise en place des compétitions.
Il regrette que le même procédé n'ait pas été pratiqué pour le Rugby à 7 avec les référents départementaux. Il demande à être consulté pour la préparation de la saison prochaine, en soulignant la convention existante entre la LOR et son département sur cette compétition.
Alain REY parle de l'intervention de Bernard VAUR lors de l'Assemblée Générale du CD 81 suite à l'interrogation des clubs pour la saison prochaine et de la nécessité d'avoir recours à la vaccination pour tous les joueurs afin d'avoir une saison normale

8- Printemps du Rugby Occitan

Bernard PUJOL fait un focus sur les actions et le travail des départements.
Satisfecit général sur cette action.
Alain REY intervient et souligne la réussite de ce printemps malgré la différence entre l'organisation dans les départements et demande au Comité Directeur afin de partager les expériences des uns et des autres d'officialiser un « Collège des départements » pour plus de concertation directe entre CD.
Le Président DOUCET confirme qu'une réunion sera programmée début septembre.

9- Vacances apprenantes

André LAUR rappelle les objectifs du dossier. Il fait le point sur l'avancement du projet.
Les stages sur les 3 sites sont quasiment complets.
Il remercie André LEYMAT pour son gros investissement sur cette action, ainsi que les partenaires des Caisses d'Allocations Familiales.
Un bilan complet sera fait avec les retours complets des acteurs.

10- Questions diverses

- Rugby Santé : Jean POUS présente le projet de mise en place sur la Ligue et demande aux Comités Départementaux de nommer des référents pour être à l'écoute des clubs. Il souhaite impliquer également les CTC au travers d'une formation spécifique. Une réunion de la commission est prévue le 23/08 à Tarbes pour définir un cahier des charges.

- CLC : Pour des raisons personnelles, Antoine MARTINEZ a démissionné de son poste. Le Président DOUCET souhaite confier cette commission à de jeunes dirigeants.
 Il propose les candidatures de Julie CUMINETTI et de Jocelyn BROUSSE comme Co-Présidents. Le Comité Directeur valide cette proposition.

 Le Président propose, suite au positionnement de Julie CUMINETTI sur le CLC, d'acter la proposition de Jean-Marc MOREAU et Michèle ANDRE sur la Commission des écoles de rugby en co-présidence avec Franck VALERIO.

- A.N.S. : Michel PFLIEGER fait un bilan de la campagne 2021 qui vient de s'achever. 184 actions ont été analysées.

- Services Civiques : Michel PFLIEGER et André LAUR annoncent que la Ligue aura 137 postes disponibles contre 80 l'an passé.
 Les informations sont disponibles sur le site de la LOR.
 Les contrats débuteront à partir d'Octobre pour des durées de 6 à 8 mois.

Le Président DOUCET remercie tous les participants, élu-e-s, chargés de missions pour leur participation.

Séance levée à 13h10